

CHARTRE DU COLLEGIEN - COLLEGE JEAN MEDECIN - SOSPEL

Adoptée en conseil d'administration le 25 juin 2024

Cette charte est extraite du règlement intérieur.

Les lois s'imposent à tous : il n'est donc pas possible de fumer, de voler, de racketter, etc.

Pour bien vivre ensemble au collège de Sospel, la clé de tout, c'est le respect : se respecter soi-même, respecter les autres, pour avoir leur respect en retour. Pour y arriver, engage-toi sur les règles suivantes :

J'ai le droit d'être différent, de m'exprimer dans la limite du respect de l'autre, d'être écouté et protégé. Et donc :

- Je m'engage à ne pas insulter ni dévaloriser l'autre et je l'accepte tel qu'il est
- Je m'engage à ne pas agresser physiquement mes camarades, même pour jouer
- Je m'engage à être poli(e) dans les mots et dans les gestes
- Je m'engage à aider un camarade en difficulté et à dénoncer une situation de harcèlement

J'ai le droit de recevoir un enseignement dans de bonnes conditions, d'être évalué, informé et conseillé sur mon travail. Et donc :

- Je m'engage à écouter en cours, à participer et à faire tous mes devoirs
- Je m'engage à être à l'heure, à ne pas manquer de cours, à venir avec mes affaires pour faire mon travail d'élève et être en mesure de présenter à chaque instant mon carnet de correspondance

J'ai le droit d'être en sécurité et de travailler dans un cadre agréable. Et donc :

- Je m'engage à ne pas salir ni dégrader les locaux, les toilettes et le matériel que nous utilisons tous. Par exemple, pour préserver les tables où nous prenons tous nos cours, ne mangeons pas de chewing-gum en classe.
- Je m'engage à suivre les règles de vie de cours, dans les bâtiments et dans les rangs : je n'utilise pas mon téléphone, je ne prends pas de photos ou de vidéos, j'enlève mon couvre-chef (casquette ou bonnet) ou ma capuche et je ne crache pas.
- Je m'engage à ne pas circuler dans les couloirs, ni à rester dans la cour, lors des moments non autorisés.
- Je m'engage à ne pas courir dans les escaliers, dans les couloirs et aux abords des casiers et des entrées des bâtiments.

J'ai le droit à un traitement équitable, des punitions et sanctions proportionnelles au manque de respect que j'ai eu.

- Je m'engage à accepter les conseils, les punitions ou les sanctions qui répondent au manque de respect des règles de cette charte